DÉCLARATION D'ADHÉSION E-BANKING BAS

BANQUE ALTERNATIVE SUISSE

Déclaration d'adhésion pour (cocher une seule case)

☐ moi-même en tant que titulaire du compte/dépôt
☐ une personne mandatée

N° IB :
(sera complété par la BAS)

Informations sur la personne

Titulaire du compte/dépôt (indications indispensables)	**Mandataire**
Nom/Société :	Nom :
Prénom :	Prénom :
Rue, no :	Rue, no :
NPA/lieu :	NPA/lieu :
Date de naissance :	Date de naissance :
Nationalité :	Nationalité :
N° de relation clientèle :	N° de relation clientèle :

Quelle est l'étendue de la Déclaration d'adhésion au e-banking BAS ?

☐ L'e-banking BAS englobe toute la relation clientèle. Cela signifie qu'elle s'applique à l'ensemble des comptes/dépôts existants et futurs de la/du titulaire, avec tous les droits et fonctions qui lui sont rattachés.

☐ L'e-banking BAS est valable pour les comptes/dépôts de la/du titulaire mentionné-e ci-après, avec tous les droits et fonctions de la/du mandataire qui lui sont rattachés :

Numéro de compte ou de dépôt	Traitement des ordres de paiement (cocher une seule case)		
	☐ Seulement consulter	☐ Individuellement	☐ Collectivement
	☐ Seulement consulter	☐ Individuellement	☐ Collectivement

Mode d'envoi

Les relevés de compte et les avis de paiement sont fournis sous forme électronique, comme le veut la norme de la banque en ligne, dans l'e-banking sous « Documents ».
Si vous souhaitez recevoir les avis sous forme papier, veuillez cocher la case « Relevé de compte sur papier ».
☐ Relevé de compte sur papier

tournez la page, s.v.p.

Dispositions

La présente déclaration d'adhésion e-banking BAS complète d'éventuelles dispositions existantes. Celles-ci restent en vigueur, sauf révocation écrite adressée à la BAS.

Outre les autres conditions régissant les rapports entre la/le titulaire d'un compte/dépôt et la BAS, sont valables les dispositions particulières applicables à la prestation e-banking BAS, qui font toutes partie intégrante de la présente déclaration. La/le titulaire du compte/dépôt confirme avoir reçu un exemplaire desdites dispositions particulières et avoir pris connaissance de leur contenu.

L'authentification à deux facteurs avec l'app BAS Banking

L'authentification à deux facteurs (2FA) désigne une procédure de sécurité permettant d'identifier de manière univoque les utilisateurs-trices de notre e-banking. Deux caractéristiques différentes et indépendantes sont sollicitées, par exemple un login personnel et un code de sécurité. Cette procédure nécessite un smartphone équipé d'une caméra intégrée et l'application BAS Banking.

Si cela vous est impossible, veuillez nous contacter.

Nom titulaire compte/dépôt (en lettres majuscules) :

Date : Signature :

Nom titulaire compte/dépôt (en lettres majuscules) :

Date : Signature :

Nom mandataire (en lettres majuscules) :

Date : Signature :